

Appel à candidatures pour les Studios d'Écriture Nomades, résidences d'auteur·rice·s en Drôme et en Ardèche

«Les récits cultivent l'art de prolonger l'expérience de la présence. C'est l'art du rythme et du passage entre plusieurs mondes, l'art de faire sentir plusieurs voix.»

Vinciane Despret, *Au bonheur des morts*

Le dispositif

Les Studios d'Écriture Nomades sont un dispositif de La Comédie de Valence imaginé par son directeur, Marc Lainé, et l'autrice Penda Diouf, membre de l'Ensemble artistique de La Comédie, à destination des auteur·rice·s dramatiques. Il permettra à deux auteur·rice·s, d'être accueilli·e·s pour deux mois en résidence en Drôme ou en Ardèche, et de percevoir une bourse pour écrire un texte de théâtre. Il y aura un appel tous les deux ans. Les auteur·rice·s pourront candidater en fonction de leur zone géographique, la première comprenant la France, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg, et le Québec. La deuxième zone englobant les auteur·rice·s de langue française venant du reste du monde, l'objectif des S.E.N.D.A. étant également de soutenir des artistes ne bénéficiant pas toujours de réseaux solides de promotion des écritures.

Au cours de leur travail d'écriture, les auteur·rice·s auront la possibilité d'éprouver leur texte au plateau avec des acteur·rice·s de la région, avec les membres de l'Ensemble artistique, ou avec d'autres artistes, chorégraphes, scénographes, musicien·ne·s... en fonction de leurs besoins.

Chaque appel à candidature a une thématique spécifique, liée à la saison du CDN. Une invitation poétique lancée aux participants leur permettra de trouver matière à réflexion, ouverture, inspiration pour appréhender leur projet.

Ce dispositif a pour objectif de:

- Aboutir à l'écriture d'un texte dramatique.
- Permettre à des auteur·rice·s une mise en pratique et une mise en dialogue avec d'autres artistes, de toutes les disciplines au cours du processus d'écriture.
- Permettre à des auteur·rice·s d'écrire au contact d'un territoire et de ses habitant·e·s et que cet ancrage régional puisse éventuellement nourrir le processus d'écriture.
- Favoriser notamment des premiers gestes d'écriture dramatique.

Le jury se réserve le droit de relancer l'appel à dossiers s'il y a un déficit de candidatures.

Conditions d'accueil

- Deux mois de résidence (possibilité de fragmentation en fonction des disponibilités: 4 x 2 semaines ou 2 x 1 mois).
- Prise en charge des hébergements, des repas et d'un aller-retour domicile/lieu de résidence et des trajets inhérents à la résidence (temps de rencontres, ateliers, restitution...).
- Allocation d'un montant de 3000 euros brut en droits d'auteur par mois, sur deux mois, pour chacun des auteur·rice·s en résidence.
- Prise en charge d'un accompagnement artistique et technique pendant la résidence dans la limite de 3000 euros TTC et mise à disposition ponctuelle d'un espace de travail pour les temps

pratiques. Le travail avec des acteur·rice·s se fera exclusivement avec des interprètes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour les artistes d'autres disciplines, le choix se fera en dialogue avec le CDN.

→ Un temps de lecture sera organisé et financé à la fin de la période de résidence, dans le territoire sur lequel le texte aura été écrit. Les acteur·rice·s pour cette lecture seront proposés par La Comédie de Valence et seront des interprètes de la région. Ils seront un maximum de quatre, en fonction des besoins du texte.

→ Une micro-édition du texte à tirage limité pourra être envisagée dans le cadre d'une collection initiée par La Comédie.

Appel à candidatures

Pour ces saisons 2022-24, deux auteur·rice·s seront accueilli·e·s en résidence, entre janvier et juin 2023 (restitution de la résidence avant fin juin 2023) et entre janvier et juin 2024 (restitution avant fin juin 2024), l'un·e dans une commune d'Ardèche et l'autre dans une commune de la Drôme, l'un·e venant de la zone explicitée ci-dessus comprenant la France, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg, et le Québec, l'autre de la zone englobant le reste du monde. Cet appel est à destination des auteur·rice·s dont une des langues d'écriture est le français.

La thématique de cet appel à candidature est le dialogue avec l'invisible et le fantastique. Cette thématique, après celles de l'hospitalité et de la construction, permet d'ouvrir des possibles en termes de relations aux mondes, d'explorer de nouveaux imaginaires où d'improbables rencontres pourraient avoir lieu.

L'invitation poétique de cette saison est de Vinciane Despret dans *Au bonheur des morts* p. 206

«Les récits cultivent l'art de prolonger l'expérience de la présence. C'est l'art du rythme et du passage entre plusieurs mondes, l'art de faire sentir plusieurs voix.»

Critères d'éligibilité

→ Auteur·rice édité·e ou non, émergent·e ou non.

→ Se libérer de ses activités professionnelles durant les différentes périodes du séjour prévues entre janvier et juin 2023 ou janvier et juin 2024.

→ Avoir pour désir d'explorer la thématique de la saison en s'inspirant si besoin et envie de la citation ci-dessus.

Critères de sélection

→ Qualité du projet d'écriture en résidence.

→ Imaginer le lien éventuel du projet avec le territoire et notamment la possibilité d'organiser des temps d'ateliers, de rencontres ou d'échanges avec des habitant·e·s ou des acteur·rice·s du territoire, au cours du processus d'écriture est un plus. Détailler le projet ou les envies le cas échéant.

→ Préciser avec des artistes de quelle(s) discipline(s) le projet d'écriture pourrait entrer en dialogue et quelle forme pourrait prendre ce dialogue.

→ Envoyer, pour celles et ceux qui le souhaitent, un texte (dramaturgique ou non) qui a été écrit précédemment (l'envoi n'est pas obligatoire, notamment pour les premiers gestes d'écriture).

Procédure de candidature et sélection

Les auteur·rice·s devront envoyer une lettre de candidature avec leur parcours, ainsi qu'un projet détaillé d'écriture et de résidence (trois pages maximum), avant le 18 mai au format PDF à l'adresse: studiosnomades@comediedevalence.com

Un jury composé de membres de l'Ensemble artistique, de membres de l'équipe de La Comédie, et d'acteur·rice·s du territoire se réunira à partir de fin juin pour choisir deux dossiers.

Les réponses seront données à partir du 24 juillet 2022.

Le planning de résidence, ainsi que les modalités d'accompagnement, seront ensuite définies entre les candidat·e·s sélectionné·e·s et La Comédie.